



# 2023

# FORMATIONS

syndicales  
pour les adhérents



# Mon parcours de formation

## ÊTRE EFFICACE DANS SON RÔLE DE REPRÉSENTANT CFDT

---

- 5 Découverte de la CFDT
- 7 Délégué syndical - Secteur privé
- 8 Responsable de section - Secteur public
- 11 Faire Adhérer
- 15 Pratiques de négociation
- 17 Cadre de la négociation en entreprise - Secteur privé

## FORMATIONS SOCLE AUX MANDATS CSE

---

- 19 CSE + de 50 - Secteur privé - Formation Économique Niveau 1
- 22 CSE entreprise - de 50 salariés - Secteur privé

## MANDATS CSE + DE 50 - NIVEAU 2

---

- 20 CSE + de 50 - Secteur privé - Formation Économique
- 21 CSE + de 50 - Secteur privé - Comptes et Règlement Intérieur du CSE

## LES MISSIONS DE SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

---

- 23 Comité Social - Missions SSCT Niveau 1
- 24 Comité Social - Missions SSCT Niveau 2 : Évaluer et analyser les risques pro
- 25 Comité Social - Missions SSCT Niveau 2 : Risques Psycho-Sociaux (RPS)
- 26 Agir pour le maintien dans l'emploi - S1 - Secteur privé
- 27 Agir pour le maintien dans l'emploi - S2 - Secteur privé
- 28 Qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)
- 29 Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

## POUR MIEUX COMMUNIQUER

---

- 30 Communication écrite
- 30 Communication orale
- 31 Communication numérique

## FORMATIONS TRANSVERSALES

---

- 6 Adhérent CFDT, bientôt en retraite
- 9 L'Europe, quels apports pour les salariés ?
- 10 Animer des formations syndicales
- 12 Imagin'cadres
- 13 Préparer les élections et gagner en représentativité - Secteur privé
- 14 Négocier un protocole - Secteur privé
- 16 Code du travail et action syndicale - Secteur privé
- 32 Assister un salarié - Secteur privé
- 33 Le Télétravail - Secteur privé
- 34 Licenciement économique - Secteur privé
- 35 Informer et Accompagner les agents - Secteur public

## FICHES PRATIQUES

---

- 4 Comment m'inscrire ?
- 18 Mon parcours d'élu CSE
- 37 Modalités pratiques : coût et financement de la formation
- 41 Droits à congés, modèles de lettres, etc...



**GRAND EST**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**Union Régionale  
Interprofessionnelle  
CFDT Grand Est  
Secteur formation**

6 rue Mon Désert  
54000 Nancy

formation-syndicale@grandest.cfdt.fr

GRANDEST.CFDT.FR

“

# Édito

« Après cette formation, je sais que je ne me suis pas trompé de syndicat ! »

« Cette formation m'a donné l'envie de rester à la CFDT ! »

« Grâce à la formation, j'ai réussi à construire un collectif. J'étais seul et à présent il y a d'autres élus CFDT dans mon entreprise ! »

« J'ai beaucoup appris par l'échange avec les stagiaires des autres secteurs d'activité »

Quatre expressions de militants lors de l'évaluation de fin de formation, qui résument l'intérêt de participer à des formations dispensées au sein de la CFDT, et de l'URI en particulier, pour confronter les réalités socio-économiques et s'enrichir de nouvelles pratiques syndicales, grâce à la présence de militants issus de différents secteurs d'activité.

**Former plus et mieux !** Voici le défi que s'est fixé la CFDT lors du congrès confédéral en juin à Lyon. L'URI Grand Est s'y inscrit pleinement en vous proposant, pour 2023, un catalogue enrichi de nouvelles thématiques.

**La formation syndicale est une priorité pour l'URI Grand Est. C'est pourquoi, sur son budget, elle prend en charge le coût des formations dispensées lorsque celui-ci n'est facturable ni aux employeurs, ni aux comités sociaux.**

Ce principe demande à l'URI une gestion rigoureuse des frais divers, de diversifier les types d'animation en intégrant la visioconférence lorsque cela est possible, au regard des thématiques. Si cette pratique en rebute certains, elle permet aussi la rencontre en faisant fi des distances et de fait, la participation de militants qui, pour des raisons diverses, ne pourraient pas se déplacer.

Les syndicats et militants doivent contribuer en faisant en sorte que toutes les sessions pour lesquelles la loi prévoit un financement puissent bien être facturées aux employeurs et aux comités sociaux. Les stagiaires doivent respecter les consignes d'inscription prévues dans ce catalogue et nous informer au plus vite de leur absence, afin que nous ne soyons pas obligés de payer des repas non pris.

Après les élections du secteur public en décembre 2022, nous devons nous organiser pour former, en particulier, les nouveaux élus. Cela se fera en partenariat avec les fédérations concernées.

Pour le secteur privé, 2023 est l'année de renouvellement pour de nombreux CSE. Les formations : *"préparer et gagner les élections, négocier un protocole pré-électoral, pratiques de négociation"*, entre autres, sont là pour préparer ces échéances.

Mais également *"Faire adhérer"* pour que la CFDT, première organisation syndicale en France, continue à se développer et se renforcer.

L'offre de formation de l'URI GE est visible pour tous les adhérents, en ligne sur la plateforme et accessible depuis l'espace adhérent : *"Ma formation CFDT : en 1 clic !"*

Formez-vous, venez à la rencontre d'autres militants lors des formations pour apprendre, échanger et renforcer la CFDT afin de changer le quotidien des travailleuses et travailleurs !

Amitiés syndicales

**Sabine GIES**

**Secrétaire Générale adjointe en charge de la formation syndicale**

”

- ❶ **JE RECHERCHE MA FORMATION** en vérifiant si je suis éligible ("*Pour qui ?*").
- ❷ **JE CHOISIS LA FORMATION** qui se déroule au plus proche de mon domicile selon les propositions annuelles.
- ❸ **JE PEUX BÉNÉFICIER D'UNE PRISE EN CHARGE DE MON HÉBERGEMENT ET DU REPAS DU SOIR** par la CFDT, à condition que la distance "*domicile/lieu de formation*" soit supérieure à 100 km ou que le temps soit supérieur à 1h15, par trajet. Si je souhaite participer à une session ne respectant pas ces critères, l'URI ne prendra en charge ni les kilomètres supplémentaires, ni l'hébergement si celui-ci n'était pas à prévoir.
- ❹ **JE REMPLIS LE BULLETIN D'INSCRIPTION** (*téléchargeable aussi sur le site CFDT Grand Est*) après avoir choisi ma formation et vérifié mon parcours. J'indique mon **adresse mail personnelle de façon lisible** afin de permettre la transmission des documents. Je mets l'adresse du secteur formation en "*non spam*" dans l'application de gestion de mes mails.
- ❺ **JE FAIS VALIDER MA DEMANDE DE FORMATION PAR MON SYNDICAT** d'appartenance en lui transmettant mon bulletin d'inscription rempli. Je n'oublie pas de demander l'hébergement si je suis concerné.
- ❻ **J'ENVOIE MON BULLETIN D'INSCRIPTION** par mail à :  

[formation-syndicale@grandest.cfdt.fr](mailto:formation-syndicale@grandest.cfdt.fr)  
ou  
URI CFDT GE - Secteur formation 6 rue Mon Désert 54000 Nancy
- ❼ **JE FAIS UNE DEMANDE DE CONGÉ DE FORMATION AUPRÈS DE MON EMPLOYEUR** (*privé ou public*) au plus tard 30 jours avant la date de la session (*sauf exception prévue dans la convention collective ou un accord d'entreprise*).  
Même si la session devait être annulée, il vaut mieux avoir déposé la demande et la retirer, plutôt que de se voir refuser le congé, faute de l'avoir déposé dans les temps.
- ❽ **JE REÇOIS UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION DU SECTEUR FORMATION** après validation par le syndicat.
- ❾ **JE REÇOIS MA CONVOCATION PAR MAIL AU PLUS TARD 15 JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE**, qui me confirme la date, l'heure ainsi que l'adresse du lieu de la formation.
- ❿ **JE M'ENGAGE À PARTICIPER À LA TOTALITÉ DE LA FORMATION.** Je préviens le secteur formation par mail en cas de désistement ou de retard, le plus en amont possible.
- ⓫ **JE FOURNIS UN IBAN AU PLUS TARD LE JOUR DE LA FORMATION** pour le remboursement des frais qui se fait uniquement par virement. **Aucun remboursement ne sera effectué si l'IBAN ou les justificatifs arrivent plus de 8 jours après la session.**
- ⓬ **JE REÇOIS UNE ATTESTATION DE STAGE** tenant compte de ma présence effective et le cas échéant les documents stagiaires, par mail après le stage.

Vous venez de rejoindre la CFDT, ou vous êtes adhérent ou élu CFDT depuis quelque temps. Mais connaissez-vous vraiment ce qu'elle est, ce qu'elle fait et comment elle se donne les moyens d'être au service des travailleurs ? Loin des caricatures et des stéréotypes colportés ici ou là, cette formation donne le sens de l'action de la CFDT, illustre concrètement ses valeurs et son action, vous donne les clés de son fonctionnement pour profiter pleinement de sa force collective.

## OBJECTIFS

S'approprier les valeurs de la CFDT, ses revendications et son fonctionnement  
Comprendre le sens du syndicalisme d'adhérents

## PROGRAMME

- Les grandes périodes de l'histoire de la CFDT
- Les valeurs de la CFDT et le sens de son action
- Les priorités revendicatives de la CFDT
- Le fonctionnement démocratique de la CFDT, ses structures et leurs articulations
- Le rôle des Instances Représentatives du Personnel
- Les mandats donnés par la CFDT
- La boîte à outils de l'adhérent CFDT

## POUR QUI ?

Adhérents

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
2 et 3 mars	Schiltigheim (67)
20 et 21 mars	Bar le Duc (55)
5 et 6 avril	Châlons (51)
13 et 14 avril	Nancy (54)
20 et 21 avril	Chaumont (52)
3 et 4 mai	Metz (57)
25 et 26 mai	Charleville Mézières (8)
1 2 et 13 octobre	Troyes (10)
19 et 20 octobre	Mittelwihr (68)
26 et 27 octobre	Épinal (88)
15 et 16 novembre	Visio (Tout le Grand Est)

Le passage à la retraite est un moment important de la vie des salariés et des agents. Avec la CFDT, vous pouvez rester adhérent ou militant, et participer ainsi à la construction des actions revendicatives.

## OBJECTIFS

Apporter aux adhérents un service de préparation et d'accompagnement au départ à la retraite

Donner des informations et des pistes de réflexion pour choisir sa date de départ

Évaluer ses futurs revenus et définir son projet de vie à l'approche de la retraite

Donner envie de rester adhérent CFDT Retraités et en faire découvrir le fonctionnement

## PROGRAMME

- Découvrir les étapes pour préparer sa retraite avant de quitter l'entreprise, le service ou l'établissement
- Connaître les sources et les supports d'informations fiables pour préparer sa retraite
- Connaître les démarches administratives à prévoir et / ou à préparer
- Le projet de vie à la retraite : un nouveau chapitre à écrire
- Connaître la CFDT Retraités

## POUR QUI ?

- Adhérents partant à la retraite dans les 2 années à venir
- Responsables de syndicats
- Délégués syndicaux
- Responsables de section

## ANIMATION

CFDT Retraités

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre *"Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"*

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
20 et 21 avril	Schiltigheim (67)
25 et 26 mai	Nancy (54)
27 et 28 juin	Châlons (51)
12 et 13 octobre	Mittelwihr (68)

**Vous représentez la CFDT dans l'entreprise. Vous allez mener les négociations, communiquer avec les adhérents et les salariés, animer la section syndicale. Cette formation vous donnera les moyens de construire et d'assumer votre rôle de Délégué Syndical dans le cadre des valeurs de la CFDT.**

## OBJECTIFS

Repérer les fonctions, missions et attributions du Délégué Syndical

Inscrire son action dans les valeurs et les orientations de la CFDT

## PROGRAMME

- La représentation syndicale dans l'entreprise
- La place et le rôle du Délégué Syndical dans la CFDT
- Le cadre d'action défini par les règles du code du travail
- L'animation de la section syndicale

## POUR QUI ?

Délégués Syndicaux (DS) entreprises de + de 50 salariés

## FINANCEMENT

Facturable au CSE sur le budget de fonctionnement

*Art L 2315-61 du code du travail*

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
22 au 24 mars	Metz (57)
31 mai au 2 juin	Mittelwihr (68)
6 au 8 juin	Nancy (54)
14 au 16 juin	Châlons (51)
4 au 6 décembre	Visio (Tout le Grand Est)

## DÉSIGNATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL - L 2143-3

"Chaque organisation syndicale représentative dans l'entreprise ou l'établissement d'au moins cinquante salariés, qui constitue une section syndicale, désigne parmi les candidats aux élections professionnelles qui ont recueilli, à titre personnel et dans leur collège, au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour des dernières élections au Comité Social et économique, quel que soit le nombre de votants, dans les limites fixées à l'article L 2143-12, un ou plusieurs délégués syndicaux pour la représenter auprès de l'employeur."

# Responsable de section - secteur public

2 jours

Vous représentez la CFDT dans un établissement du secteur public, cette formation vous donnera les moyens de construire et d'assumer votre rôle de Responsable de Section dans le cadre des valeurs et du projet CFDT.

## OBJECTIFS

Repérer les fonctions, missions et attributions du responsable de section CFDT

## PROGRAMME

- La représentation syndicale dans l'établissement
- La place et le rôle du Responsable de Section dans la CFDT
- L'animation de la section syndicale

## POUR QUI ?

Responsables de section des établissements de la Fonction Publique

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

26 et 27 octobre Visio (Tout le Grand Est)

# L'Europe, quels apports pour les salariés ?

3 jours

Pour beaucoup, l'Europe serait au coeur de nos problèmes. En réalité, nous bénéficions de nombreuses avancées en droit social, concernant en particulier les questions de santé au travail.

## OBJECTIFS

Comprendre le rôle de l'Europe dans l'évolution du droit social

Connaître la place du syndicalisme en Europe

## PROGRAMME

- L'apport de l'Europe en droit pour les salariés
- Le dialogue social en Europe
- Le syndicalisme en Europe

## POUR QUI ?

- Responsables Interpro (Bureau URI / UTI)
- Responsables de syndicats (Bureau / Conseil)
- Délégués Syndicaux - Responsables de section

## INTERVENANT

Institut du Travail de Strasbourg

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

15 au 17 mai

IDT Strasbourg (Tout le Grand Est)

L'URI GE, dans son catalogue de formation, propose tous les ans de nombreuses thématiques. La majorité des sessions sont animées par des militants venus transmettre leur expérience syndicale. Vous êtes engagés à la CFDT depuis quelques temps déjà et avez dans ce cadre acquis des compétences particulières, l'animation de formation syndicale est peut-être faite pour vous. Rejoignez le réseau d'animatrices et d'animateur de l'URI GE.

## OBJECTIFS

- Cerner la fonction d'animateur
- Connaître et savoir déterminer les composantes d'une séquence de formation
- Connaître et maîtriser les étapes de la formation, des objectifs à l'évaluation

## PROGRAMME

- Comprendre les enjeux du démarrage d'une formation
- Clarifier les rôles et fonctions de l'animateur
- Gérer un groupe en formation
- Repérer les mécanismes de l'apprentissage en pédagogie pour adultes
- Clarifier le lien entre les objectifs pédagogiques et les méthodes, techniques, outils et supports
- Animer une séquence de formation
- Cerner la place de l'évaluation en formation pour s'approprier l'outil « *Évaluation* »
- Repérer les pratiques actuelles en matière de formation syndicale à la CFDT
- Présenter le fonctionnement de la formation à l'URI GE

## POUR QUI ?

- Militants animant des formations syndicales
- Militants souhaitant animer des formations syndicales

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE	LIEU
2 au 5 mai	en fonction de la provenance des stagiaires
28 novembre au 1 <sup>er</sup> décembre	

Le type de syndicalisme développé par la CFDT s'appuie sur un syndicalisme d'adhérents. Proposer l'adhésion n'est pas un acte évident pour de nombreux militants. Cette formation vous donnera des outils pour développer votre section syndicale et la CFDT.

## OBJECTIFS

Donner les clés de compréhension des enjeux de la syndicalisation

Agir individuellement et collectivement au renforcement de la CFDT

## PROGRAMME

- L'adhésion, un acte normal, naturel
- Les freins à l'adhésion
- Les pratiques contribuant au développement
- La proposition d'adhésion
- Les droits de l'adhérent
- La fidélisation des adhérents

## POUR QUI ?

Militants des secteurs public et privé

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
11 et 12 mai	Mittelwihr (68)
16 et 17 mai	Metz (57)
23 et 24 mai	Châlons (51)
15 et 16 juin	Schiltigheim (67)
20 et 21 juin	Nancy (54)
12 et 13 octobre	Metz (57)
7 et 8 novembre	Châlons (51)
16 et 17 novembre	Mittelwihr (68)
22 et 23 novembre	Nancy (54)
4 et 5 décembre	Schiltigheim (67)

La CFDT est la première organisation syndicale pour les cadres en nombre d'adhérents, de votants aux élections professionnelles et en termes de préférence syndicale dans les enquêtes d'opinion. Les cadres représentent 1 actif sur 6. Proposer l'adhésion aux cadres, c'est non seulement renforcer notre syndicalisme d'adhérents, fondement de la légitimité de la CFDT, mais aussi garantir la crédibilité de nos revendications pour ce public. Cette formation répond à ces enjeux et doit vous aider à lever vos craintes et construire votre plan d'action.

## OBJECTIFS

- Modifier son regard sur les cadres et le management
- Identifier les préoccupations des cadres et leurs revendications pour oser proposer l'adhésion

## PROGRAMME

- Les représentations syndicales sur les cadres
- Le syndicalisme d'adhérents en lien avec le développement des cadres
- Les attentes et les motifs d'adhésions des cadres
- Les choix politiques et pratiques syndicales CFDT à destination des cadres
- Le plan d'action pour améliorer la prise en charge des cadres dans la section syndicale
- La fidélisation des adhérents cadres

## POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public, cadres ou non, voulant développer chez les cadres

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

Sur demande

en fonction de la provenance des stagiaires

# Préparer les élections et gagner en représentativité - Secteur privé

2 jours

Depuis 2018, la CFDT est la 1<sup>ère</sup> organisation syndicale du pays. Que ce soit dans le privé ou le public, le résultat des élections dépend de notre capacité à agir aux sein des entreprises et des établissements. Ce temps fort démocratique s'anticipe et se prépare collectivement au sein des sections syndicales. Cette formation est élaborée pour vous permettre d'acquérir les pratiques syndicales et agir pour gagner. Il est conseillé de s'y inscrire entre 18 mois et 1 an avant la date des élections.

## OBJECTIFS

Clarifier les enjeux des élections pour la CFDT et préciser les conditions de réussite pour les gagner

Préparer avec méthode les élections professionnelles

Valoriser l'action et capitaliser les résultats de la CFDT

## PROGRAMME

- Le cadre réglementaire des règles sur la représentativité et leurs implications
- Les enjeux des élections professionnelles
- Les pratiques syndicales nécessaires à la réussite d'une élection
- Le bilan de l'action syndicale de la section
- La rencontre des salariés
- Le plan d'action

## POUR QUI ?

Militants du secteur privé

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre *"Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"*

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
15 et 16 mars	Metz (57)
21 et 22 mars	Schiltigheim (67)
28 et 29 mars	Châlons (51)
12 et 13 avril	Nancy (54)
21 et 22 juin	Mittelwihr (68)
13 et 14 septembre	Schiltigheim (67)
26 et 27 septembre	Metz (57)
8 et 9 novembre	Mittelwihr (68)
28 et 29 novembre	Châlons (51)
12 et 13 décembre	Nancy (54)

La négociation du protocole pré-électoral revêt une importance capitale pour installer les bases d'un dialogue social de qualité au sein de l'entreprise. Elle s'est complexifiée depuis la mise en place des CSE. Il est nécessaire de s'appuyer sur un processus électoral sécurisé en particulier dans cette période où l'utilité de la présence des syndicats dans l'entreprise est remise en cause.

## OBJECTIFS

- Maîtriser le processus de négociation d'un protocole électoral
- Avoir une lecture critique du projet d'accord
- Savoir utiliser la boîte à outils du négociateur

## PROGRAMME

- Rappel de l'enjeu de la représentativité pour l'ensemble de la CFDT
- Les textes qui régissent le processus électoral
- La place du protocole dans le processus électoral
- Le processus de négociation du protocole
- Les outils à disposition du négociateur
- Le lien avec le syndicat

## POUR QUI ?

- Délégués syndicaux
- Membres de la délégation de négociation

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale* "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
9 février	Visio (Tout le Grand Est)
22 mai	Visio (Tout le Grand Est)

La négociation fait partie du quotidien. Elle est fondamentale dans le type de syndicalisme développé par la CFDT. Quel que soit le mandat ou le sujet à traiter, cette formation vous permettra de découvrir des techniques et d'enrichir votre pratique.

## OBJECTIFS

Acquérir des éléments théoriques sur la méthodologie de la négociation  
S'initier aux techniques de la négociation

## PROGRAMME

- Les différents types de négociation
- La préparation et la conduite de négociation
- Le temps de la négociation
- Les suites de la négociation

## POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
8 et 9 mars	Schiltigheim (67)
4 et 5 avril	Nancy (54)
16 et 17 mai	Metz (57)
13 et 14 juin	Châlons (51)
15 et 16 juin	Mittelwihr (68)
20 et 21 septembre	Schiltigheim (67)
30 et 31 octobre	Mittelwihr (68)
16 et 17 novembre	Metz (57)

# Code du travail et action syndicale

## Secteur privé

1 jour

Les sources du droit du travail sont diverses. Leur hiérarchisation a été particulièrement bousculée par les récentes lois. Cette formation doit vous aider à mieux comprendre les articulations entre les différents niveaux.

### OBJECTIFS

Comprendre et utiliser les sources de droit du travail, dont le code du travail dans le cadre des mandats

Faire le lien avec l'action et la stratégie syndicale

### PROGRAMME

- Les sources du droit et les normes sociales
- L'organisation juridictionnelle française et européenne en matière de droit du travail
- Le code du travail
- La construction d'un raisonnement juridique pour l'action syndicale

### POUR QUI ?

Militants du secteur privé

### INTERVENANT

Institut du travail de Nancy

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
4 avril	Mittelwihr (68)
12 mai	Nancy (54)

# Cadre de la négociation en entreprise

## Secteur privé

2 jours

Les derniers changements législatifs et réglementaires ont fait de la négociation l'un des piliers de l'action syndicale dans l'entreprise. Votre force, pour développer un dialogue social de qualité, réside dans la capacité à maîtriser la logique des conflits et à organiser le contre-pouvoir indispensable pour faire face à l'employeur et faire aboutir les revendications de la section CFDT.

Quel que soit le sujet de négociations, cette formation vous permettra d'acquérir des points de réglementation pour rédiger des accords conformes aux dispositions légales.

### OBJECTIFS

S'approprier les règles de négociation dans l'entreprise

Connaître les règles régissant l'application des accords

### PROGRAMME

- Comprendre la hiérarchie des normes
- Identifier les négociations obligatoires selon la taille de l'entreprise
- Connaître les règles de validité des accords
- Rédiger des accords applicables

### POUR QUI ?

Délégués syndicaux

Membres de la délégation de négociation

### INTERVENANT

Institut du travail de Nancy

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

### PRÉ-REQUIS

Avoir participé à la formation " Code du travail et action syndicale "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
12 et 13 octobre	Nancy (54)
12 et 13 décembre	Mittelwihr (68)

# Mon Parcours d'élu au Comité Social et Économique

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la mise en place des CSE s'est faite en même temps que des restructurations en profondeur des périmètres des entreprises. Le fonctionnement collectif des sections syndicales a été fortement impacté.

Il est important que tous les élus se forment pour s'approprier le fonctionnement de la nouvelle instance et les enjeux de dialogue social selon la CFDT.

## PARCOURS ÉLU CSE DE +50 SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ

- |                         |                |
|-------------------------|----------------|
| 1. La formation de base | p 19           |
| 2. Les indispensables   | p 20, 23 et 29 |
| 3. Les spécialisations  | p 21, 24 à 28  |



Des formations Comités Sociaux seront proposés aux militants du secteur public selon les conventions à venir avec les Fédérations concernées.

# CSE + 50 - Secteur privé

## Formation économique Niveau 1

3 jours

Cette formation vous permettra d'acquérir les bases et les repères indispensables à l'exercice de votre mandat dans le CSE.

### OBJECTIFS

Développer des pratiques syndicales collectives et démocratiques porteuses de l'expression des salariés

Être acteur du dialogue social

### PROGRAMME

- L'élu CSE CFDT, un acteur reconnu du dialogue social dans son entreprise
- Le fonctionnement collectif du CSE au service du dialogue social de qualité
- Les attributions et missions dévolues au CSE
- Les moyens et outils mis à disposition par la législation ou issus du dialogue social
- La relation avec les salariés et la CFDT

### POUR QUI ?

- Élus titulaires et suppléants
- Représentant Syndical au CSE (RS CSE)

### FINANCEMENT

Par le CSE sur son budget de fonctionnement  
*Art L 2315-63 du code du travail*

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Formation économique CSE Secteur privé "

### EN COMPLÉMENT

**À compléter avec** la formation initiale obligatoire missions SSCT - Niveau 1

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
8 au 10 mars	Metz (57)
14 au 16 mars	Schiltigheim (67)
26 au 28 avril	Châlons (51)
3 au 5 mai	Nancy (54)
23 au 25 mai	Mittelwihr (68)
19 au 21 septembre	Châlons (51)
26 au 28 septembre	Schiltigheim (67)
18 au 20 octobre	Metz (57)
21 au 23 novembre	Mittelwihr (68)

# CSE + de 50 - Secteur privé

## Formation économique Niveau 2

3 jours

Vous êtes amenés à vous prononcer sur la vie économique de l'entreprise. Cette formation vous permettra de vous familiariser avec les comptes et repérer les postes budgétaires importants pour analyser la santé économique et sociale de l'entreprise.

### OBJECTIFS

- Comprendre les documents économiques et financiers remis au CSE
- Savoir dialoguer avec la direction sur le champ économique
- Savoir interroger le modèle économique de l'entreprise

### PROGRAMME

- Présentation et décryptage des outils d'analyse économique
- Situer l'entreprise et sa performance économique
- Comprendre les enjeux financiers de l'entreprise,
- Savoir se positionner en tant qu'interlocuteur économique de la direction
- Articuler le positionnement économique avec les autres domaines d'intervention du CSE

### POUR QUI ?

- Élus CSE titulaires et suppléants
- Représentant Syndical (RS) au CSE

### FINANCEMENT

Par le CSE sur son budget de fonctionnement  
*Art L 2315-63 du code du travail*

### INTERVENANT

Syndx

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "Formation économique CSE Secteur privé "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
25 au 27 avril	Metz (57)
3 au 5 mai	Mittelwihr (68)
9 au 11 octobre	Nancy (54)
17 au 19 octobre	Châlons (51)

# CSE + de 50 - Secteur privé

## Comptes et RI du CSE

2 jours

En 2014, le législateur a mis en place l'obligation de transparence pour les CE devenus CSE. Cette formation va vous permettre d'acquérir des connaissances pour gérer les comptes du CSE selon la législation applicable mais également de réfléchir à la mise en place de budgets empreints des valeurs CFDT.

### OBJECTIFS

Permettre aux élus d'acquérir les bases légales de gestion des 2 budgets du CSE

Rédiger un règlement intérieur précisant les procédures indispensables à la sécurisation des flux financiers

### PROGRAMME

- Les règles de calcul et d'utilisation des deux budgets du CSE
- Les règles de transparence financière
- Les bases de la comptabilité
- La rédaction du règlement intérieur et des procédures
- Les activités sociales et culturelles et les préconisations de l'URSSAF

### POUR QUI ?

Secrétaires et trésoriers du CSE + 50

### FINANCEMENT

Par le CSE sur son budget de fonctionnement  
*Art L 2315-63 du code du travail*

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Formation économique CSE Secteur privé*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
8 et 9 juin	Visio (Tout le Grand Est)
26 et 27 septembre	Visio (Tout le Grand Est)

# CSE entreprises - de 50 salariés

## Secteur privé

2+1  
jours

Pour porter les réclamations individuelles et collectives des salariés, il faut les rencontrer, les écouter et recueillir leurs demandes.

### OBJECTIFS

Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés  
Porter les réclamations auprès de l'employeur

### PROGRAMME

- S'approprier les règles de fonctionnement du CSE
- Connaître les différents outils
- Préparer la réunion avec l'employeur
- Rendre compte à la section et aux salariés
- Défendre les valeurs CFDT dans l'exercice du mandat
- Informer les salariés de leurs droits :  
formation professionnelle, questions SSCT, ...

### POUR QUI ?

Élus CSE entreprises - 50 salariés

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre " *Formation économique CSE Secteur privé* "

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE	LIEU
23 et 24 mars + 16 mai	Visio (Tout le Grand Est)

Élu au comité social ou désigné dans la commission SSCT vous avez un rôle primordial pour agir avec les salariés sur la prévention des risques, les changements d'organisation du travail, l'amélioration des conditions de travail. Cette formation vous permettra de mieux appréhender l'exercice de votre mandat, vos missions, les moyens dont vous disposez pour mener des actions de terrain. Les formations sont communes aux secteurs public et privé pour permettre l'échange de pratiques syndicales.

## OBJECTIFS

S'approprier les attributions et les moyens du Conseil Social et de la Commission Santé Sécurité Conditions Travail

Identifier les étapes de la réalisation des missions d'enquête et d'inspection

Cerner les risques afin de participer à la démarche de prévention

Identifier le rôle du CS dans les démarches de prévention

## PROGRAMME

- Le cadre réglementaire et normatif
- Les droits et obligations de l'employeur et du salarié
- Les acteurs internes / externes et leurs rôles
- Les moyens de fonctionnement du CSE/ CSSCT
- Les droits et prérogatives
- Être acteur du changement et des améliorations en matière de Santé au travail

## POUR QUI ?

**Secteur privé** (entreprise + 50 salariés) :

- Élus CSE
- Membre de la Commission SSCT

**Secteur public** :

- Élus CSA, CSE, CST
- Membre de la formation spécialisée SSCT

## FINANCEMENT

Facturable à l'entreprise ou l'établissement  
Art L 2315-18 du code du travail

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre :

- " Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE - **Secteur privé**"
- " Formation spécialisée SSCT- **Secteur public**"

## PRÉ-REQUIS

**Avoir participé** à la formation "Formation Économique Niveau 1" pour les élus CSE

entreprises + 50 salariés du secteur privé **OU** à la "Formation Conseil social de base" pour les élus du secteur public

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
13 au 15 mars + 11 et 12 avril	Nancy (54)
20 au 22 mars + 2 et 3 mai	Mittelwihr (68)
28 au 30 mars + 10 et 11 mai	Châlons (51)
18 au 20 avril + 5 et 6 juin	Metz (57)
18 au 20 septembre + 23 et 24 octobre	Schiltigheim (67)
3 au 5 octobre + 14 et 15 novembre	Metz (57)
17 au 19 octobre + 15 et 16 novembre	Nancy (54)

# Comité Social - Missions SSCT Niveau 2

## Évaluer et analyser les risques pro

3 jours

La santé physique et mentale des salariés peut être affectée par le travail et l'environnement dans lequel celui-ci s'exerce. Cette formation vous aidera à prendre votre place comme acteur essentiel dans la démarche de prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

### OBJECTIFS

Situer le rôle du militant CFDT dans l'action de prévention des risques professionnels

Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail

### PROGRAMME

- Évaluation des risques : préparation, identification des risques, classement
- Méthodes et outils d'évaluation disponibles
- Définir les acteurs et les interlocuteurs
- Communiquer sur sa démarche pour recueillir les informations pertinentes
- Choisir les mesures de prévention appropriées à son établissement, les critères à favoriser

### POUR QUI ?

**Secteur privé** (*entreprises + 50 salariés*) :

- Élus CSE
- Membre de la Commission SSCT

**Secteur public** :

- Élus CSA, CSE, CST
- Membre de la formation spécialisée SSCT

### FINANCEMENT

Facturable à l'entreprise ou l'établissement  
*Art L 2315-18 du code du travail*

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre :

- "*Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE - Secteur privé*"
- "*Formation spécialisée SSCT - Secteur public*"

### PRÉ-REQUIS

Avoir participé à la formation "*Comité Social - missions SSCT - Niveau 1*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
19 au 21 juin	Mittelwihr (68)
7 au 9 novembre	Metz (57)
28 au 30 novembre	Châlons (51)

# Comité Social - Missions SSCT Niveau 2

## Risques Psycho-Sociaux

2 jours

Cette formation vous apportera les éléments nécessaires pour mettre en place des actions syndicales de prévention des risques psychosociaux (*stress, violence, harcèlement, épuisement professionnel*).

### OBJECTIFS

Situer le rôle du militant CFDT dans l'action de prévention des risques psycho-sociaux

Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail

### PROGRAMME

- La définition des RPS
- Les atouts et limites des actions sur les RPS
- L'identification des acteurs concernés par la prise en charge des RPS
- Les pratiques syndicales à mettre en place

### POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public

### FINANCEMENT

Facturable à l'entreprise ou l'établissement  
*Art L 2315-18 du code du travail*

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre :

- "*Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE - Secteur privé*"
- "*Formation spécialisée SSCT - Secteur public*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
8 et 9 juin	Mittelwihr (68)
19 et 20 juin	Metz (57)
21 et 22 novembre	Châlons (51)

# Agir pour le maintien dans l'emploi S1

## Secteur privé

2 jours

La CFDT agit pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. Les salariés touchés par les Accidents du Travail et les Maladies Professionnelles sont particulièrement exposés à la rupture du contrat de travail.

### OBJECTIFS

Avoir des clés de lecture et d'action en matière d'accident du travail, de maladies professionnelles et de maintien dans l'emploi

### PROGRAMME

- La définition, la reconnaissance et l'indemnisation de l'AT/MP (*Accident du Travail/Maladie Professionnelle*)
- L'inaptitude et le maintien dans l'emploi
- Les notions à ne pas confondre : inaptitude - invalidité - incapacité
- La loi sur le handicap et le statut de travailleur handicapé
- Les dispositifs et les acteurs du maintien dans l'emploi

### POUR QUI ?

Militants du secteur privé

### PARTENARIAT

AGFIPH

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
6 et 7 mars	Mittelwihr (68)
27 et 28 mars	Metz (57)
26 et 27 juin	Châlons (51)
10 et 11 octobre	Nancy (54)

### LA DIFFÉRENCE ENTRE AT ET MP ?

L'Accident de Travail est un événement soudain survenu par le fait ou à l'occasion du travail. Le salarié accidenté doit avertir son employeur. C'est l'employeur qui déclare l'AT à la CPAM.

La Maladie Professionnelle est une maladie contractée par l'exposition à des travaux présentant des risques pour la santé. Ces maladies sont répertoriées dans des tableaux de maladies professionnelles. Néanmoins, une maladie ne figurant pas dans un tableau, contractée au travail, peut être reconnue d'origine professionnelle. C'est au salarié de faire la déclaration de Maladie Professionnelle et le cas échéant démontrer le lien avec le travail si la maladie ne figure pas dans les tableaux.

# Agir pour le maintien dans l'emploi S2

## Secteur privé

2 jours

La CFDT agit pour l'insertion et le maintien dans l'emploi des salariés en situation de handicap. Des dispositions légales existent, pourtant le maintien dans l'emploi et le recrutement restent difficiles à mettre en œuvre. Cette formation vous aidera à mener une action efficace.

### OBJECTIFS

Élaborer une stratégie et un plan d'action pour négocier un accord en lien avec les orientations de la CFDT

### PROGRAMME

- Connaître les dispositifs d'aide à l'intégration ou au maintien en emploi des travailleurs handicapés
- Savoir identifier les différents types de handicap
- Préparer une campagne de sensibilisation dans l'entreprise
- Élaborer une démarche de conduite de projet
- Repérer et sensibiliser les acteurs internes et externes
- Réaliser un état des lieux de la situation

### POUR QUI ?

Militants du secteur privé

### PARTENARIAT

AGFIPH

### DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale "

### PRÉ-REQUIS

Avoir suivi la formation "Agir pour le maintien dans l'emploi S1"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
9 et 10 mai	Mittelwihr (68)
12 et 13 juin	Metz (57)
3 et 4 octobre	Châlons (51)
28 et 29 novembre	Nancy (54)

# Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT)

2 jours

Agir dans l'entreprise sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) constitue une opportunité pour réinvestir la question du travail avec un enjeu d'égalité professionnelle.

## OBJECTIFS

- Connaître les fondements et le périmètre de la qualité de vie et des conditions de travail
- Savoir utiliser les outils et les méthodes pour enclencher et mener une négociation
- Savoir agir en entreprise pour passer d'accords spécifiques à une démarche intégrée

## PROGRAMME

- Le cadre légal de la QVCT
- Connaître les principes et la démarche de la QVCT
- Les enjeux de santé au travail et les enjeux d'égalité
- La mise en place d'un outil de pilotage
- L'analyse d'une situation en lien avec les conditions de travail
- Connaître la position CFDT

## POUR QUI ?

- Délégués syndicaux des secteurs public et privé
- Élus du comité social des secteurs public et privé
- Responsable des conditions de travail des syndicats

## PARTENARIAT

AGFIPH

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
22 et 23 juin	Schiltigheim (67)
27 et 28 juin	Metz (57)
14 et 15 septembre	Nancy (54)
20 et 21 novembre	Mittelwihr (68)
12 et 13 décembre	Châlons (51)

# Lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail (VSST)

1 jour

La formation « *lutter contre les violences sexistes et sexuelles au travail* » (VSST) s'inscrit dans un combat débuté par la CFDT il y a plus de 50 ans. Celui-ci ne pourra être gagné que sur le terrain et grâce au travail des équipes syndicales, au sein des entreprises et des administrations.

## OBJECTIFS

Connaître le cadre réglementaire régissant la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes en entreprise

Identifier et accompagner les victimes et assurer l'interface avec les autres acteurs

Devenir acteur de la prévention

## PROGRAMME

- Notions et cadre réglementaires
- Accompagner les salariés
- Reconnaître les agissements sexistes et un cas de harcèlement sexuel
- Initier une démarche de prévention

## POUR QUI ?

Tous militants

Référénts harcèlement sexuel nommés par le Comité Social

## FINANCEMENT

Facturable à l'entreprise pour les référents désignés par le CSE

*Art L 2315-18 du code du travail*

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Modèle de lettre page ***pour les référents nommés par le CSE "Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE - Secteur privé"***

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
23 mars	Mittelwihr (68)
10 mai	Metz (57)
4 octobre	Châlons (51)
14 novembre	Visio (Tout le Grand Est)

# Communication écrite

2 jours

Maîtriser les différents outils de communication est bien souvent une des clés de la réussite de vos actions. Cette formation vous permettra d'être plus efficace dans votre communication écrite.

## OBJECTIFS

Savoir argumenter, convaincre à l'écrit  
Acquérir des méthodes et des techniques pour rédiger des tracts et des affiches afin d'être lu et compris

## PROGRAMME

- Techniques de l'écrit
- Les différents supports : affiches, tracts, flyers...
- La réglementation

## POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
16 et 17 octobre	Mittelwihr (68)
17 et 18 octobre	Châlons (51)
21 et 22 novembre	Metz (57)

# Communication orale

2 jours

Vous êtes amenés à vous exprimer à l'oral (réunions, négociations, assemblées générales...). Cette formation vous permettra d'être plus à l'aise dans cet exercice.

## OBJECTIFS

Développer ses capacités d'écoute, d'expression, d'intervention et d'argumentation

## PROGRAMME

- Savoir écouter
- Maîtriser son expression orale
- Savoir argumenter, convaincre, reformuler

## POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public

## INTERVENANT

IRT

30 |

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre page "Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
29 et 30 mars	Nancy (54)
13 et 14 avril	Mittelwihr (68)
21 et 22 juin	Châlons (51)
27 et 28 juin	Metz (57)
21 et 22 septembre	Schiltigheim (67)

La communication numérique et les réseaux sociaux font désormais partie des usages personnels et professionnels. Utilisés de manière structurée et dans une stratégie cohérente, ils aident à la visibilité des actions engagées. En tant que militant de votre collectif vous portez publiquement un message au nom de l'organisation syndicale. L'usage des réseaux sociaux doit être maîtrisé pour une communication efficace et respectueuse des valeurs CFTD.

## OBJECTIFS

Se servir des outils numériques et des réseaux sociaux pour l'action syndicale

Construire sa stratégie de communication et de mobilisation avec les médias numériques

## PROGRAMME

- La création et la mise à jour d'un blog
- La conception d'une ligne éditoriale
- La réglementation en vigueur
- L'utilisation de réseaux sociaux, d'un blog, d'un site internet dans une optique syndicale en articulation avec vos supports habituels

## POUR QUI ?

Militants des secteurs privé et public

## INTERVENANT

IRT

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
26 et 27 septembre	Mittelwihr (68)
17 et 18 octobre	Nancy (54)
28 et 29 novembre	Châlons (51)

## PROTECTION DES DONNÉES

Le Règlement Général de la Protection des Données (RGPD) est entré en application le 25 mai 2018. La Loi française « Informatique et Libertés » a été adaptée en conséquence par la Loi relative à la protection des données personnelles du 20 juin 2018.

Ces 2 textes constituent désormais le socle de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles. Une attention particulière est donc requise pour la gestion des fichiers de diffusion des informations syndicales.

La question de l'utilisation de l'image, les photos que l'on diffuse sur Facebook par exemple, est également un sujet sensible.

En tant que représentant du personnel, vous êtes sollicités régulièrement par les salariés sur des questions disciplinaires. Cette formation vous permettra de repérer le cadre juridique dans lequel vous organisez la défense des intérêts des adhérents CFTD et des salariés.

## OBJECTIFS

Appréhender la procédure disciplinaire dans l'entreprise  
Donner les éléments nécessaires à l'accompagnement des salariés notamment lors de l'entretien préalable au licenciement

## PROGRAMME

- Les règles qui régissent : le droit disciplinaire, le licenciement et ses conséquences, la rupture conventionnelle
- La préparation de l'entretien avec le salarié, l'employeur
- Le compte-rendu pour le salarié, la section, le syndicat

## POUR QUI ?

Militants du secteur privé  
Conseillers du salarié

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre :

\_ pour tout militant : *"Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale"*,

\_ conseiller du salarié : *"Conseillers du salarié"*

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATES	LIEUX
30 et 31 mars	Schiltigheim (67)
13 et 14 avril	Châlons (51)
10 et 11 mai	Metz (57)
6 et 7 juin	Nancy (54)
14 et 15 juin	Mittelwihr (68)
17 et 18 octobre	Mittelwihr (68)
21 et 22 novembre	Châlons (51)
23 et 24 novembre	Metz (57)

Depuis le début de l'épidémie de COVID, de nombreuses entreprises ont mis en place le télétravail dans le cadre des règles d'urgence définies par le gouvernement. Il est nécessaire à présent, si les salariés ou l'entreprise souhaitent continuer à utiliser ce mode d'organisation du travail, de le transcrire dans des accords.

## OBJECTIFS

S'approprier l'encadrement légal régissant la mise en place du télétravail

Lister les points d'attention pour la négociation d'un accord télétravail

## PROGRAMME

- Définition et caractéristiques du télétravail
- Mise en place du télétravail :
  - \_ Demande de télétravail par le salarié
  - \_ Procédure pour mettre fin au télétravail
- Statut du télétravailleur
- Le télétravail en situations exceptionnelles

## POUR QUI ?

Militants du secteur privé

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

Sur demande

Visio (Tout le Grand Est)

De nombreuses entreprises rencontrent des difficultés économiques et engagent des licenciements en lien avec cette situation. Les élus CSE doivent alors intervenir dans les instances et auprès des salariés concernés. Cette formation doit vous aider à prendre en charge cette question.

## OBJECTIFS

S'approprier la définition légale du licenciement économique et en distinguer les différentes catégories

Agir pour l'accompagnement des salariés impactés

## PROGRAMME

- La définition légale du licenciement économique
- Le rôle du CSE
- Le rôle du délégué syndical
- La définition des critères de licenciement
- Les éléments à traiter par accord d'entreprise

## POUR QUI ?

Militants des entreprises de + de 50 salariés secteurs privé

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

Sur demande

Visio (Tout le Grand Est)

# Informer et Accompagner les agents Secteur public

2 jours

Cette formation vous permettra de repérer le cadre statutaire et juridique dans lequel vous organisez la défense des intérêts des adhérents CFDT et des agents dans les trois versants de la Fonction Publique.

## OBJECTIFS

Connaître les droits et devoirs issus des statuts de la Fonction Publique pour informer et accompagner les agents

## PROGRAMME

- Les différents statuts de la Fonction Publique
- Les droits et les devoirs du fonctionnaire
- Les règles qui régissent le droit disciplinaire, les ruptures
- L'entretien avec l'agent, la direction
- Le lien avec la section, le syndicat

## POUR QUI ?

Militants du secteur public

## DEMANDE DE CONGÉ

Modèle de lettre "*Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale*"

Je choisis la session la plus proche de mon domicile

DATE

LIEU

21 et 22 septembre

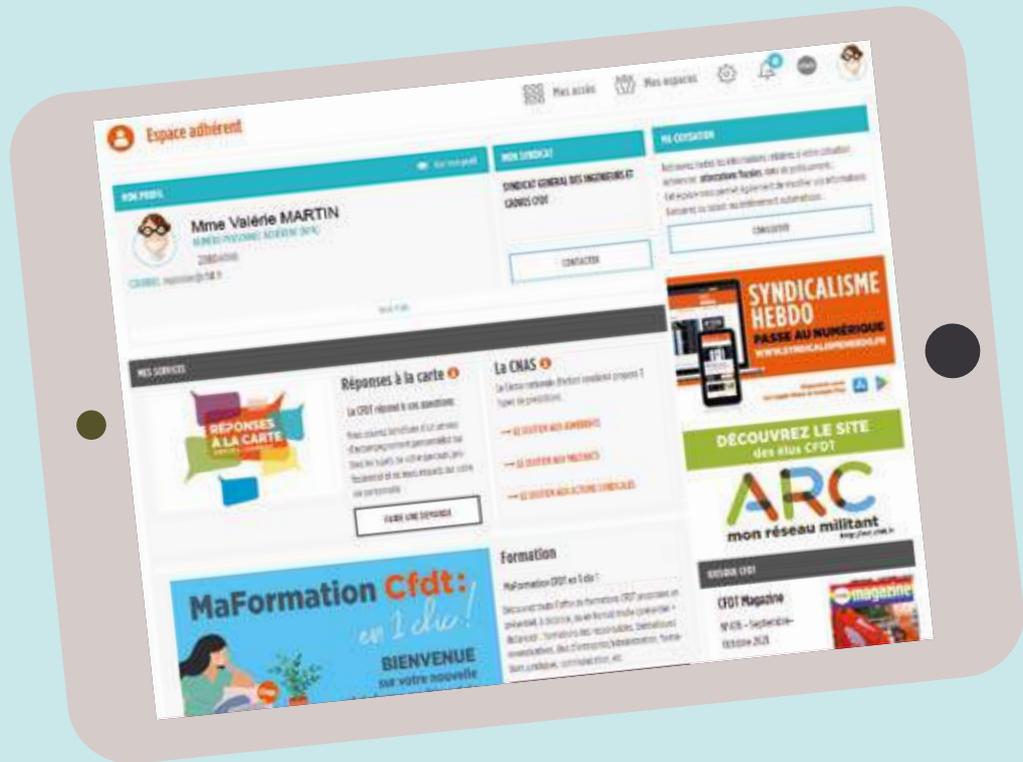
Visio (Tout le Grand Est)



# MONESPACE.CFDT.FR

VOTRE ESPACE POUR GARDER LE CONTACT !

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



## Adhérents,

Sur votre espace dédié vous pouvez :

- **Accéder directement à nos services : Réponses à la carte, Job à la carte, MaFormation CFDT en 1 clic, Partage de toit, Avantages & moi (pour les salariés des TPE), etc.**
- **Contactez directement votre syndicat.**
- **Accéder à vos informations personnelles, pour les consulter ou les mettre à jour.**
- **Gérer votre cotisation et télécharger votre attestation fiscale.** Celle-ci vous donne droit à un crédit d'impôts.
- **Découvrir nos outils thématiques, l'actualité** de votre fédération et de votre région.
- **Consulter les petites annonces de nos adhérents** (location de vacances, ventes diverses, etc.), ou en déposer une.

**RENDEZ-VOUS VITE SUR MONESPACE.CFDT.FR**

Pour vous connecter, munissez-vous de votre carte d'adhérent.

**SIMPLE, FACILE ET PRATIQUE !**

# Coût de la formation syndicale

La formation a un coût. Si nous voulons assurer l'ensemble des formations, faire plus et mieux, il nous faut développer une politique financière à hauteur de nos ambitions, tout en maintenant la gratuité pour les militants et les syndicats.

## LES PRISES EN CHARGE

**Le législateur a prévu la prise en charge des frais pédagogiques pour les élus des Conseils Sociaux, les membres des commissions SSCT et les référents "harcèlement" mandatés par le CSE.**

Il vous appartient, au moment du dépôt du congé de formation, d'indiquer le montant des frais à facturer à l'employeur pour les formations en lien avec ces mandats, en utilisant obligatoirement les modèles de demande spécifique.

**Pour les autres formations**, militants du secteur privé pensez à adresser une demande de prise en charge à votre CSE ou à votre employeur, selon les possibilités de financement.

Nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de votre formation auprès de votre entreprise, administration ou comité social.

## VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS ?

Ne renoncez pas à votre projet de formation ! Contactez nous par mail :

[formation-syndicale@grandest.cfdt.fr](mailto:formation-syndicale@grandest.cfdt.fr)

## TARIFICATION

- **380 €\* pour la formation des membres des comités sociaux pour les missions SSCT et les référents harcèlement du CSE du secteur privé**, et les membres de la formation spécialisée du **secteur public**
- **120 €\* pour les autres formations**, dont les formations économiques des titulaires du CSE du **secteur privé**, si un financement est possible par l'entreprise ou le CSE, lorsque plus de 300 salariés,
- **60 €\* pour les autres formations**, dont les formations économiques des titulaires du CSE du **secteur privé**, si un financement est possible par l'entreprise ou le CSE, lorsque moins de 300 salariés,
- **17,50 €** de frais de repas,
- **70 €** par nuitée de frais d'hébergement et petit déjeuner,
- les déplacements, au réel à 0,22 € par km, entre le domicile et le lieu de formation.

\* **Tarif par jour et par stagiaire**

TYPE DE CONGÉ	MAINTIEN DU SALAIRE	FRAIS PÉDAGOGIQUES, HÉBERGEMENT, TRANSPORT
Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale	<b>Oui</b> par l'employeur <i>Article L 2145-5 et L 2145-6 du code du travail</i>	<p><b>Pas d'obligation de prise en charge par l'employeur.</b></p> <p><b>Possibilités de prise en charge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• par l'employeur, en cas de négociation favorable</li> <li>• par le CSE qui peut prévoir une ligne budgétaire dans le budget de fonctionnement pour les Délégués Syndicaux ou les suppléants du CSE - <i>Art L 2315-61 du code du travail</i></li> <li>• à défaut par la CFDT</li> </ul>
Formation Économique des élus du CSE secteur privé	<b>Oui</b> par l'employeur	<p><b>Prise en charge sur le budget de fonctionnement du CSE pour les titulaires</b> <i>L 2315-63 du code du travail</i></p> <p>Possible pour les élus suppléants et les représentants syndicaux si une résolution a été prise en ce sens</p> <p>Une convention est transmise au CSE lors de l'inscription</p>
Formation SSCT ( <i>privé et public</i> ) et référent harcèlement du secteur privé	<b>Oui</b> par l'employeur	<p><b>Prise en charge par l'employeur</b> pour les élus titulaires et suppléants et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes <i>L 2315-18 du code du travail</i></p> <p>Membres de la FSSSCT du secteur public</p>

## UN DOUTE SUR LE FINANCEMENT ?

Vous n'êtes pas au clair sur le financement ou la prise en charge de votre formation ?

Ne renoncez pas à votre projet de vous former. Contactez-nous :

[formation-syndicale@grandest.cfdt.fr](mailto:formation-syndicale@grandest.cfdt.fr)



La formation a un coût. Aussi, nous vous invitons à rechercher au maximum le financement de votre formation auprès de votre entreprise, administration ou CSE pour le secteur privé.

## PRISES EN CHARGE

Les frais de déplacement peuvent être pris en charge soit :

\_\_\_ par l'entreprise ou l'établissement,

\_\_\_ par le CSE des entreprises de + 50 salariés du secteur privé sur le budget de fonctionnement.

À défaut, la CFDT prend en charge à raison d'un trajet aller-retour par jour du domicile au lieu de stage par le trajet le plus court.

L'hébergement sera pris en charge par l'URI au delà de 100 km ou 1h15 de trajet. Dans ce cas, il est a privilégier dans un soucis de sécurité.

## LIEUX

La participation aux formations se fait dans le lieu le plus proche de son domicile au regard des sessions et thématiques proposées sur une année.

*Exemple : J'habite Sarrebourg dans le 57. Lorsqu'il existe une session sur la thématique choisie à Schiltigheim, je n'attends pas que celle-ci soit passée pour m'inscrire à celle de Metz.*

Néanmoins, si je veux participer à la session à Metz cela est possible mais l'URI ne prendra pas en charge les frais supplémentaires engendrés par ce choix. Dans ce cas, la différence entre 73 km pour Schiltigheim et 126 km pour Metz en sus de l'hébergement et du repas du soir.

Afin de limiter l'impact des frais de déplacement sur le budget global du secteur, les lieux de formation pourront être revus selon l'origine géographique de la majorité des stagiaires inscrits.

## TAUX DE REMBOURSEMENT

- 0,22 € / km pour 1 personne dans la voiture,
- 0,30 € / km pour 2 personnes dans la voiture,
- 0,40 € / km à partir de 3 personnes dans la voiture,
- sur la base d'un aller-retour en 2<sup>ème</sup> classe sur présentation des billets de train.
- Parking : dans la limite de 5 €/jour par voiture maximum, sur présentation du justificatif.
- Pas de remboursement des frais de taxi.
- Pas de remboursement si le total des frais est inférieur à 5 €.

# Hébergement et repas

Grâce à son réseau, la CFDT se charge des réservations d'hébergement et de repas pour que la participation à la formation se passe dans les meilleures conditions.



## HÉBERGEMENT

### La CFDT se charge de la réservation !

Les frais d'hébergement peuvent être pris en charge soit :

**Par l'entreprise, le CSE, l'établissement** : une convention de prise en charge est remise lors de l'inscription pour signature par le financeur.

**Par le CFDT** : à défaut d'autres financements, la CFDT prend en charge l'hébergement en chambre double lorsqu'un trajet domicile / lieu de formation dépasse 100 km ou 1h15.

**La demande d'hébergement doit être faite au moment de l'inscription. Les demandes faites moins de 30 jours avant la formation, ne seront pas prises en charge.**

## REPAS

**La restauration du midi est organisée et prise en charge directement par la CFDT** pour ceux qui ont confirmé leur présence par retour de mail après convocation.

**Aucun remboursement ne sera opéré.**

**Il n'y a pas de prise en charge de boissons alcoolisées.**

Le repas du soir, lorsqu'il ne peut être pris dans le lieu d'hébergement et payé directement par la CFDT, est remboursé dans la limite de 17,50 € par stagiaire, sur présentation du ticket de caisse.

**En cas de convention** avec l'employeur, l'établissement ou le CSE, les repas sont refacturés à ceux-ci.



# Les droits à congés C.F.E.S.E.S.

Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale

## POUR TOUS LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ OU PUBLIC

Code du travail : articles L 2145-1 à L 2145-13

Fonction publique d'état : décret n°84-474 du 15 juin 1984 - décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020

Fonction publique territoriale : décret n°85-552 du 22 mai 1985 - décret n°2021-571 du 10 mai 2021

Fonction publique hospitalière : décret n°88-676 du 6 mai 1988 - décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021

### DURÉE DU CONGÉ

- **12 jours par an** par salarié en fonction de l'effectif de l'entreprise ou de l'établissement.
- **6 jours supplémentaires** pour les salariés du **secteur privé** appelés à exercer des fonctions syndicales ou les animateurs de formations syndicales.

La durée de chaque congé ne peut être inférieure à 1/2 journée.

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

**La prise en charge des frais de formation peut être négociée en amont.**

Certaines conventions, accords d'entreprise ou statuts peuvent prévoir des droits également.

Le CSE peut décider, par une délibération, de consacrer une partie de son budget de fonctionnement au financement de la formation des élus suppléants et des délégués syndicaux de l'entreprise.

*Article L 2315-61 du code du travail*

### MAINTIEN DU SALAIRE

**Secteur privé** : l'employeur a obligation de maintenir la rémunération totale du participant à la formation.

*Article L 2145-6 du code du travail*

**Fonctions publiques** : maintien de la rémunération.

### ASSIMILATION À DU TRAVAIL EFFECTIF

La durée du congé ne peut pas être imputée sur celle du congé payé annuel.

Pendant la durée du congé de formation, le salarié bénéficie de la législation sur les accidents du travail (*sur le trajet domicile/lieu de stage et pendant la durée de celui-ci*).

La durée du congé de formation est assimilée à une durée de travail effectif, pour la détermination de l'ensemble des droits résultant du contrat de travail : droits à congés payés, aux prestations d'assurances sociales et familiales.

*Article L 2145-10 du code du travail*

# Législation sur le congé de formation

## CHOIX DE L'ORGANISME DE FORMATION

**Il relève du choix du salarié et ne peut être imposé par l'employeur.**

Cependant, l'organisme qui dispense la formation doit être agréé. C'est le cas de la CFDT.

*(Arrêté du 25 janvier 2021 paru au JORF du 30 janvier 2021).*

## LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ FORMATION

Le salarié adresse à l'employeur, au moins **trente jours avant le début de la formation**, une demande l'informant de sa volonté de bénéficier d'un congé de formation. Il précise la date et la durée de l'absence sollicitée ainsi que le nom de l'organisme responsable du stage ou de la session.

*Article R 2145-4 du code du travail / Statut pour la fonction publique, voir modèle de demande.*

## LE DÉLAI DE RÉPONSE DE L'EMPLOYEUR

**Secteur privé :** 8 jours à compter de la réception de la demande. Passé ce délai, l'employeur ne peut plus refuser le congé.

*Article R 2145-5 du code du travail*

**Fonctions publiques :** à défaut de réponse expresse au plus tard le 15<sup>ème</sup> jour qui précède le début de la session, le congé est réputé accordé.

## LES CAS DE REFUS ET OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR

### Secteur privé

S'il peut démontrer que l'absence est préjudiciable à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande, l'employeur doit notifier et motiver son refus à l'intéressé, après avis conforme de CSE. Les demandes déjà différées précédemment doivent être satisfaites en priorité. Une demande de formation des élus au CSE aux missions SSCT ne peut être reportée au-delà de la limite de six mois. Pour contester un refus injustifié, saisir le bureau de jugement du conseil des Prud'hommes qui statuera en dernier ressort selon les formes applicables au référé.

*Article L 2145-11 du code du travail*

### Fonctions publiques

Les décisions de rejet doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP (*Commission Administrative Paritaire*) lors de la prochaine réunion.

Pour connaître les spécificités de chaque fonction publique et les droits propres à chaque mandat, contactez votre syndicat.

# Congé de Formation Économique Sociale Environnementale et Syndicale

## MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ

### SECTEUR PRIVÉ



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ... au ... (et du ... au ... si formation en plusieurs sessions), pour suivre une action de formation, d'une durée de ... jours, au titre du Congé de Formation Économique, Sociale, Environnementale et Syndicale (CFESES), conformément aux articles L.2145-1 à 13 et R.2145-4 du Code du Travail.

Conformément à l'article L. 2145-6, je demande le maintien total de ma rémunération par l'entreprise.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi.

Je vous prie d'agréer, ... , l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

### SECTEUR PUBLIC



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je soussigné(e) ..... sollicite un congé de formation syndicale du ..... au..... pour suivre la formation ..... organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), conformément au décret (choisir) :

décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),

décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),

décret n ° 88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière)

.... accordant ce congé aux salariés de la Fonction Publique.

Je vous prie d'agréer, ....., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

# Formation économique CSE - Secteur privé

**POUR LES ÉLUS TITULAIRES DU CSE DES ENTREPRISES**

**+ 50 SALARIÉS ARTICLE L 2315-63**

## DURÉE DU CONGÉ

**5 jours** renouvelable tous les 4 ans.

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation des membres du CSE mais imputé sur la durée du CFESSES.

## FRAIS PÉDAGOGIQUES

Prise en charge des frais de formation imputable sur le budget de fonctionnement du CSE (L 2315-63)

Pour bénéficier du financement de la formation :

- **le dépôt d'un congé de formation économique aux élus du CSE est indispensable.**
- **la demande de prise en charge** des frais pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement, est faite auprès du CSE, en même temps que la demande de congé de formation. Une convention de prise en charge sera envoyée par mail au militant pour transmission au CSE.

## MAINTIEN DU SALAIRE

La rémunération est maintenue par l'employeur.

**MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ**

**FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS CSE**



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je soussigné(e) ..... sollicite une mise en congé du ..... au ....., pour suivre un stage de formation économique pour les élus du CSE, d'une durée de ..... jours.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi, conformément aux dispositions des articles L 2315-63 et suivants du Code du Travail.

Je vous prie d'agréer, ....., l'expression de mes salutations distinguées. Fait le ..... Signature .....

## INFO !!

Lorsque la formation se fait en deux parties, indiquez l'ensemble des dates concernées lors de la demande pour éviter le refus de la second partie.

# Santé, Sécurité et Conditions de Travail - CSE

## Secteur privé

Pour les salariés du secteur privé en CSE + 50 salariés et les référents harcèlement  
Article L 2315-18 et R 2315-20 à 22

### DURÉE DU CONGÉ

- \_ 5 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 1<sup>er</sup> mandat (*peu importe l'effectif de l'entreprise*)
- \_ 3 jours de formation pour tous les élus titulaires ou suppléants au CSE au 2<sup>ème</sup> mandat
- \_ 5 jours de formation pour tous les élus CSE membres de Commission SSCT dans les entreprises d'au moins 300 salariés au 2<sup>ème</sup> mandat

La durée du stage n'est pas déduite du crédit d'heures de délégation mais imputée sur la durée CFES. La formation concerne les élus titulaires et suppléants.

### FRAIS PÉDAGOGIQUES

Les frais pédagogiques, de déplacement, de repas et le cas échéant d'hébergement sont à la charge de l'employeur. Une convention est envoyée à la validation de l'inscription.

### MAINTIEN DU SALAIRE

L'employeur maintient obligatoirement la rémunération.

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ

## FORMATION DES MEMBRES DU CSE - MISSIONS SSCT



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... et du ..... au ....., pour suivre un stage de formation des membres du CSE-SSCT, d'une durée de ..... jours, conformément à l'article L 2315-18 du Code du Travail. Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi. Conformément aux articles R 2315-20 à 22 du Code du Travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais pédagogiques qui s'élèvent à 380 euros par jour par stagiaire et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, ....., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

# Formation spécialisée SSCT - Secteur public

Pour les élus du secteur public Article L 2315-18, R 4614-21 et suivants, la circulaire FP/4 n°1871 du 24/01/96 et les décrets n°2020-1427 (FPE), n°2021-571 (FPT), n°2021-1570 (FPH) pour les agents de la fonction publique.

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ



### FORMATION DES MEMBRES DE LA FSSSCT - F.P. TERRITORIALE

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... , pour suivre un stage de formation des membres de la FSSSCT, d'une durée de .... jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail et au décret n°2021-571 du 10 mai 2021.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques qui s'élèvent à 380 euros par jour par stagiaire et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, ..., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ



### FORMATION DES MEMBRES DE LA FSSSCT - F.P. HOSPITALIÈRE

Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... , pour suivre un stage de formation des membres de la FSSSCT, d'une durée de .... jours, conformément à la circulaire n°DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 et du décret n°2021-1570 du 3 décembre 2021.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les frais pédagogiques qui s'élèvent à 380 euros par jour par stagiaire et les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, ..., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

# Formation spécialisée SSCT - Secteur public

Pour les élus du secteur public Article L 2315-18, R 4614-21 et suivants, la circulaire FP/4 n°1871 du 24/01/96 et les décrets n°2020-1427 (FPE), n°2021-571 (FPT), n°2021-1570 (FPH) pour les agents de la fonction publique.

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ

### FORMATION DES MEMBRES DE LA FSSSCT - F.P. ÉTAT



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du ..... au ..... , pour suivre un stage de formation des membres de la FSSSCT, d'une durée de .... jours, conformément aux décrets n°2016-1403 du 18 octobre 2016 et n°2020-1427.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi.

Je vous demande de prendre en charge les éventuels frais de séjour et de déplacement qui seront calculés dans les limites fixées par la réglementation.

Je vous prie d'agréer, ..., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

# Conseillers du salarié - Secteur privé

Les salariés qui exercent les fonctions de « *conseiller du salarié* » bénéficient d'un congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale selon l'article L 1232-12. Ainsi, l'employeur accorde des autorisations d'absence pour les besoins de sa formation dans la limite de deux semaines par période de trois ans suivant la publication de la liste des conseillers par le Préfet.

## MODÈLE DE DEMANDE DE CONGÉ

### FORMATION CONSEILLERS DU SALARIÉ



Madame la Directrice ou Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise pour une durée de ... jours, du ..... au ..... , en vue de participer à une session de formation pour les conseillers du salariés, conformément aux dispositions de l'article L 1232-12 du Code du Travail.

Cette formation est organisée par l'URI CFDT GE 6 rue Mon Désert 54000 NANCY, sous l'égide de l'Institut Confédéral d'Études et de Formation Syndicales de la CFDT (ICEFS), organisme agréé de droit par la loi.

Je vous prie d'agréer, ...., l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le ..... Signature .....

# Malakoff Humanis est là pour vous !

*Chômage, divorce, handicap, dépendance, maladie... les sources de fragilité sont nombreuses. Chaque jour, nous accompagnons nos assurés et leur famille avec des solutions concrètes, un accompagnement personnalisé et des aides financières <sup>(1)</sup> autour de 5 thématiques : handicap, aidants, cancer, bien-vieillir et fragilités sociales.*

## Notre objectif ? Protéger et améliorer la qualité de vie de chacun avec :

- des dispositifs sur-mesure pour vivre le handicap autrement,
- des solutions concrètes pour ceux qui prennent soin d'un proche au quotidien,
- un accompagnement personnalisé pour faciliter le retour à l'emploi des personnes atteintes d'un cancer ou d'une maladie grave,
- des réponses aux questions et des solutions pour aborder sa retraite en douceur,
- des services qui protègent les salariés et leur famille dans tous les moments de la vie même les plus difficiles.

Acteur majeur de la protection sociale, Malakoff Humanis place l'humain au cœur de ses solutions d'accompagnement et de ses innovations pour offrir à ses clients la meilleure qualité de services. Engagé pour une société plus inclusive, Malakoff Humanis est convaincu que les entreprises ont un rôle à jouer au sein de la société et qu'elles doivent contribuer à la rendre plus juste et plus inclusive.

Vous souhaitez découvrir et/ou souscrire à nos offres, rendez-vous sur notre site internet : [malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com)



## Héros du quotidien, les aidants ont besoin de soutien.

**Saviez-vous qu'en France aujourd'hui, presque 1 salarié sur 5 est un aidant <sup>(2)</sup> ?** C'est à dire une personne qui vient en aide à un de ses proches en situation de handicap, de dépendance ou de maladie, tout en poursuivant son activité professionnelle. Par manque de temps, stress, difficultés d'organisation... les impacts sur la vie professionnelle sont nombreux (absentéisme, concentration, fatigue...).

**Malakoff Humanis, leur donne un coup de pouce avec des services concrets et des aides financières** pour rester auprès d'un enfant gravement malade ou en cas d'hospitalisation, profiter d'un répit, accompagner un proche en fin de vie, se renseigner sur les démarches (Ligne Info Aidant) ou en savoir plus avec un site internet d'informations, d'orientation et de services pour les aidants et les aidés ([essentiel-autonomie.com](http://essentiel-autonomie.com)).

(1) Nos aides sont attribuées sous condition de ressources et en complément des dispositifs publics. (2) Source : Baromètre et santé et qualité de vie au travail, réalisé auprès de 3500 salariés du secteur privé, Malakoff Humanis 2018.

Retrouvez-nous sur  
[malakoffhumanis.com](http://malakoffhumanis.com)



 **malakoff  
humanis**  
SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

**Malakoff Humanis Prévoyance** - Institution de prévoyance régie par le livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 775 691 181 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - **Mutuelle Malakoff Humanis** - Mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 784 718 256 - Siège : 21 rue Laffitte, 75009 Paris - Mutuelle membre du groupe Malakoff Humanis - **Institution Nationale de Prévoyance des Représentants (INPR)** - Institution de prévoyance régie par les dispositions du Titre III du Livre IX du Code de la Sécurité sociale - Immatriculée au répertoire SIRENE sous le numéro 352 983 118 - Siège social : 21 rue Laffitte 75009 Paris



La CFDT met à disposition de ses adhérents une plateforme multimodale pour leur permettre de suivre, en sus des formations en présentiel, des modules en e-learning, en classe virtuelle ou en format mixte (présentiel + distanciel).

Il existe de nombreuses formations CFDT pour vous accompagner dans l'exercice de votre mandat CFDT dans l'entreprise ou l'établissement. Ces formations sont proposées par l'URI et la Fédération de rattachement de l'adhérent.

Pour l'URI Grand Est, vous pourrez retrouver les dates et lieux des formations proposées. Il est également possible de suivre le nombre de places disponibles ainsi que vos inscriptions au fil de l'eau.



À ce jour, vous pouvez suivre en e-learning des formations comme « Bienvenue » pour vous permettre de découvrir et de mieux comprendre la CFDT et son fonctionnement avant d'avoir, le temps de participer à une session plus complète en présentiel.

L'inscription en ligne n'est pas disponible par ce biais, mais vous pouvez télécharger le bulletin d'inscription via la page de chaque formation.

**MaFormation CFDT en 1 clic, est accessible depuis votre Espace adhérent !**

Si ce n'est encore fait, c'est le moment d'activer votre espace adhérent sur le site [CFDT.FR](http://CFDT.FR)

Pour cela rien de plus simple : identifiez-vous grâce à votre NPA (numéro personnel d'adhérent) qui figure sur votre carte d'adhérent.



# NOTES



A series of horizontal dotted lines spanning the width of the page, intended for writing notes.

# SE FORMER POUR AGIR

dans le Grand Est



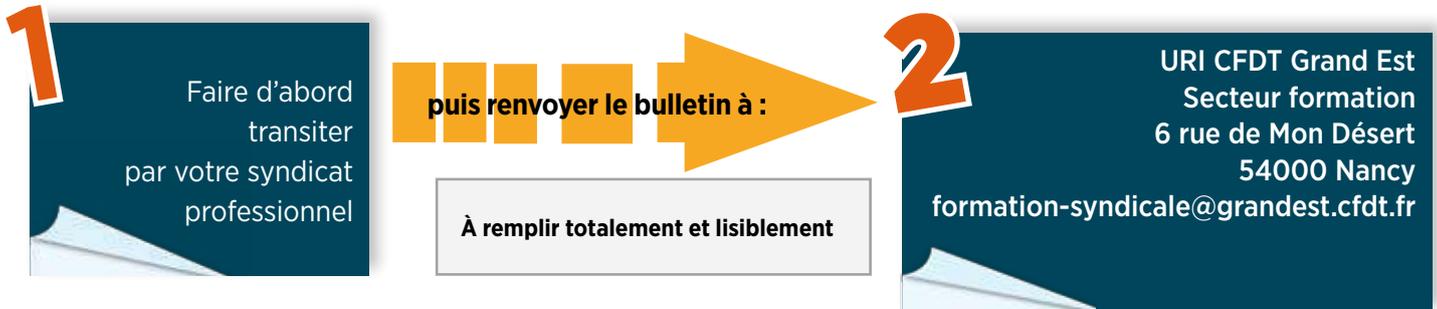
**Union Régionale Interprofessionnelle CFDT Grand Est  
Secteur formation**

6 rue Mon Désert 54000 Nancy

**[formation-syndicale@grandest.cfdt.fr](mailto:formation-syndicale@grandest.cfdt.fr)**

**GRANDEST.CFDT.FR**

# BULLETIN D'INSCRIPTION 2023



## Session choisie

Nom de la session : .....

Date(s) de la session : .....

Lieu de la formation : .....

Je sollicite un hébergement  NON  OUI

**POUR RAPPEL :**

**\_ moins de 100 km ou 1h15 par trajet : l'hébergement n'est pas pris en charge par la CFDT**

**\_ plus de 100 km ou 1h15 par trajet : l'hébergement est organisé et payé par la CFDT**

## Stagiaire

Homme  Femme N° NPA\* : .....

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél. perso : ..... Tél. Prof : ..... Poste : .....

Portable : ..... Date de naissance : .....

Courriel : .....@.....

Mandats syndicaux : .....

En signant ce formulaire, je soussigné(e) .....

\_ prends l'engagement de participer à la totalité de la formation et j'atteste avoir fait une demande de CFESSES sur la base du modèle prévu pour les formations CSE missions économiques et / ou CSE missions SSCT pour le secteur privé ou public.

\_ j'accepte que mes coordonnées (nom, prénom, ville, mail et téléphone) soient transmises aux participants de la formation afin de faciliter le co-voiturage et de prévenir dans les meilleurs délais en cas d'indisponibilité.

Date : .....

Signature du (de la) stagiaire :

## Modalités financières

- **Formations missions SSCT** : 5 jours pris en charge par l'employeur au 1<sup>er</sup> mandat et pour les membres de la commission SSCT dans les entreprises de + 300 lors du second mandat 3 jours à la seconde élection pour les autres membres.
- **Formations Économiques CSE** : prise en charge CSE pour les titulaires, le référent VSSCT a les mêmes droit puisque membre du CSE, suppléants si convention.
- **Autres sessions** : éventuellement prise en charge employeur ou CSE selon Convention Collective, accord d'entreprise.  
*Voir tarifs dans le catalogue de formations syndicales et détails des règles dans le catalogue...*

Pour la session concernée, la prise en charge financière se fera par :

	Employeur (*)	CSE(*)	(*) Indiquez ci-dessous le mail et l'adresse de facturation si différente de l'adresse de l'entreprise renseignée en 1 <sup>ère</sup> page : ..... ..... .....
Frais pédagogiques			
Déplacements			
Repas			

Sur quel congé se fait cette formation ? (cochez la case)

<input type="checkbox"/>	Congé de formation syndicale Référent harcèlement, SSCT
<input type="checkbox"/>	Congé de formation syndicale titulaire CSE
<input type="checkbox"/>	Congé de formation syndicale CFESSES
<input type="checkbox"/>	autre



*Pour le remboursement des frais, remettre **OBLIGATOIREMENT** un IBAN lors de la formation*

## Employeur du (de la) stagiaire

- Stagiaire salarié du privé       Stagiaire agent de la Fonction Publique

Nom de l'entreprise : .....

Adresse de l'entreprise : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Mail : .....

Téléphone du standard : ..... Nombre de salariés : .....

## Le syndicat du stagiaire Cette partie est à remplir par le Syndicat du stagiaire

(sauf pour les formations des Conseillers Prud'homoux, des Défenseurs Syndicaux et des Conseillers du salarié qui peuvent s'inscrire directement)

Matricule du syndicat : .....

Syndicat : .....

Date : .....

Nom du Secrétaire ou du Responsable Formation Syndicale :

.....



**Le Syndicat s'engage à n'inscrire que des adhérents CFDT.  
Tout bulletin d'inscription **INCOMPLET ET NON VALIDÉ** par le nom et la signature du Secrétaire ou du Responsable Formation Syndicale du Syndicat ainsi que le cachet du Syndicat **SERA RETOURNÉ !****

**Cachet du syndicat et signature :**

\* L'envoi de l'inscription par le mail statutaire du syndicat vaut signature